



Attestation sur l'honneur

Concernant la perte ou le vol de la carte vitale

A retourner à votre section MGEN

Je soussigné(e) :

M. Mme Melle

Numéro Insee | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Domicilié(e)

.....

| | | | | | | | | | | | | | | | | |

certifie sur l'honneur :

- avoir perdu ma carte Vitale
- m'être fait voler ma carte Vitale

J'en sollicite le remplacement et je m'engage à la restituer à la section MGEN si je venais à la retrouver.

Fait à le

signature de l'assuré(e)

A LIRE ATTENTIVEMENT

Le signalement de la perte ou du vol de votre carte entraîne :

- la désactivation de la carte (pour éviter un usage frauduleux)
- l'impossibilité de la réutiliser si vous veniez à la retrouver
- la réception d'un dossier de renouvellement de votre carte sous une quinzaine de jours

La loi passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (art. L471-3 du code de la Sécurité Sociale, L441-1 du code pénal). La loi 78-17 du 15.1.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, auprès de votre organisme d'Assurance Maladie.